



PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

15 JUIN 2018

MEMBRES		
Afférents	Présents	votants
11	10	11

L'an deux mille dix-huit, le quinze juin à vingt heures,
Les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BACQUÉ, Maire de Le Vaudoué.

Présents :

M. BACQUÉ Pierre,
M. CAUBET Octave,
M. CHAMPION Bernard,
M. LAGARDE Jean-Marc,
M. AKRICH Christophe,
Mme LEFEVRE Françoise,
M. BASSE Cédric,
M. DESPLANCHES Jean-Pierre,
Mme JOLY Elisabeth
M. ROMBI Jean-François
Mme VERRECCHIA Brigitte

Pouvoirs :

Mme JOLY Elisabeth à M. LAGARDE Jean-Marc

Secrétaire de séance :

Mme VERRECCHIA Brigitte

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2018
- 2) Adhésion au groupement de commandes du SDESM «maintenance éclairage public»
- 3) Création d'un poste d'adjoint technique (15.5 h/semaine)
- 4) Décision modificative budgétaire (chapitres 11, 21 & 67)
- 5) Redevance d'occupation du domaine public due par ENEDIS
- 6) Adhésion au Label « Village de caractère »
- 7) Modifications des conditions de location de la salle polyvalente municipale
- 8) Acquisition d'un tableau du peintre Jonas Profil
- 9) Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2) Adhésion au groupement de commandes du SDESM «maintenance éclairage public»

Monsieur le Maire soumet au vote du conseil municipal la nouvelle convention du SDESM.

Après délibération, le Conseil municipal adopte la nouvelle convention à l'unanimité.

3) Création d'un poste d'adjoint technique (15.5 h/semaine)

Monsieur le Maire explique que le retour d'un agent en disponibilité impose la création d'un nouveau poste d'adjoint technique.

Monsieur le Maire soumet au vote du conseil municipal la création d'un poste d'adjoint technique titulaire à 15,5 heures par semaine.

Après délibération, le Conseil municipal adopte la création d'un poste d'adjoint technique à l'unanimité.

4) Décisions modificatives budgétaires (chapitres 11, 21 & 67)

Monsieur le Maire explique que le budget primitif 2018 présentait un déséquilibre entre les chapitres 021 et 023 qu'il convient d'équilibrer par le vote de crédits supplémentaires de 3.00 €.

Monsieur le Maire explique qu'un titre a été émis 2 fois par erreur (classe de neige). Afin d'émettre un mandat annulatif il convient de voter le transfert de 140.00 € des chapitres 011 vers le 67.

Monsieur le Maire explique que le budget primitif 2018 ne prévoyait pas l'indemnisation d'un commerçant (charge exceptionnelle) suite aux travaux d'enfouissement de la rue des Templiers. Afin d'indemniser ce professionnel il convient donc de transférer 2860.00 € des chapitres 011 vers le 67.

Après délibération, le Conseil municipal adopte les propositions de décisions modificatives budgétaires à l'unanimité.

5) Redevance d'occupation du domaine public due par ENEDIS

Monsieur le Maire explique qu'ENEDIS est redevable envers la commune d'une redevance d'occupation du domaine public pour ses réseaux électriques. Pour ce faire il convient d'émettre un titre.

Après délibération, le Conseil municipal adopte la proposition de titre à l'unanimité.

6) Adhésion au Label « Village de caractère »

Monsieur le Maire explique que le département de Seine-et-Marne accompagne la valorisation du patrimoine local des communes de moins de 3500 habitants.

Un label « Village de caractère » est décerné sur demande des communes qui souhaitent mettre en valeur la qualité de leur patrimoine touristique, culturel, gastronomique.

Après délibération, le Conseil municipal adopte la proposition d'adhésion au Label «Village de caractère» à l'unanimité.

7) Modifications des conditions de location de la salle polyvalente municipale

Monsieur le Maire explique que la salle polyvalente est parfois rendue souillée lors des locations.

Afin de dissuader ces comportements, il convient d'instaurer une caution de 100.00 € propre au ménage des lieux.

Après délibération, le Conseil municipal adopte la proposition de caution à l'unanimité.

8) Acquisition d'un tableau du peintre Jonas PROFIL

Monsieur le Maire propose l'acquisition de l'œuvre du peintre haïtien Jonas PROFIL « Non à la guerre ».

Après délibération, le Conseil municipal adopte la proposition d'acquisition à l'unanimité.

9) Questions diverses

Monsieur le Maire et les conseillers annoncent :

L'inauguration du square à la mémoire du colonel de Gendarmerie Arnaud BELTRAME (ex square de la Félarde) aura lieu à Le Vaudoué le 30 juin 2018 à 11h00.

Un hommage citoyen, le plus large possible, est espéré ce jour.

La Fête de la musique aura lieu à Le Vaudoué le 16 juin 2018 et sera animée par l'association « CAMELEART ».

La municipalité s'est pleinement impliquée dans cette animation à travers la mobilisation de ses personnels et matériels.

La fermeture révisable d'une classe est programmée à la prochaine rentrée scolaire.

Le départ à la retraite de la secrétaire de mairie, Mme Chantal ESCUDERO, est effectif au 1^{er} mai 2018.

Les travaux en cours, rue des Templiers, connaîtront quelques jours de retard.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22h10*

Le Maire,

Pierre BACQUE



